Plan 5

Plan 5 regroupe les acteurs de la promotion et de la diffusion de l'architecture en Pays de la Loire : la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) le conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA PL) l'union régionale des conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (UR CAUE) l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes (ensa Nantes) la maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire (MaPdL) l'association régionale pour la promotion et la diffusion de l'architecture (ARDEPA) l'association angevine des amis de l'architecture (A3A).

APPEL À CANDIDATURES POUR LA RÉALISATION DE CARNETS DE DESSINS « CARNETS DE CHANTIERS EN PAYS DE LA LOIRE »

Appel à candidatures pour la réalisation de carnets de dessins sur 5 chantiers d'architecture en région Pays de la Loire :
5 carnets de 20 dessins, format paysage A5
(1 chantier par département)

Cet appel à candidatures s'adresse aux architectes et étudiants en master architecture

Cet appel à candidatures est piloté et initié par le collectif Plan 5 regroupant :
le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes - CROA PDL,
l'Union Régionale des CAUE - URCAUE PDL,
l'Association Régionale pour la Diffusion et la Promotion de l'Architecture – ARDEPA,
la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire – MaPdl,
l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes - ensa nantes,
l'Association angevine des amis de l'architecture - A3A,
le Ministère de la Culture - DRAC des Pays de la Loire.

Le collectif Plan 5 ouvre une indemnité de 2000 € TTC par carnet augmentée d'un forfait de 300 € pour les déplacements.

Contexte et auteur

Les « Journées nationales de l'architecture » (JNA) sont une initiative du ministère de la Culture. Elles visent à sensibiliser et développer la connaissance de l'architecture par le grand public et l'ensemble des acteurs publics et privés de la construction. Ses deux premières éditions, en 2016 et 2017, ont convaincu le ministère de pérenniser l'événement qui se déroulera donc les 19, 20 et 21 octobre prochain.

Plan 5 est le regroupement des structures professionnelles et éducatives de l'architecture et du cadre de vie en Pays de la Loire, qui ont vocation à diffuser et/ou promouvoir la création architecturale et l'architecture contemporaine. Créé en septembre 2012, à l'initiative de la Direction régionale des Affaires culturelles, Plan 5 s'est essentiellement distingué en organisant deux «Printemps de l'architecture en Pays de la Loire», en 2013 et 2015,puis en créant un événement régional original lors des Journées nationales de l'architecture en 2017.

Fort du succès de cette manifestation, Plan 5 souhaite reconduire son action articulée autour de la réalisation de carnets de dessins d'un chantier, par un architecte ou un étudiant en architecture, suivie de la visite dudit chantier lors des JNA 2018. Plan 5 programme par ailleurs la réalisation de 5 vidéos de chantiers et une bande annonce de son action 2018 pour amplifier son action.
En pendant de cet appel à candidatures auprès de dessinateurs, Plan 5 lance un deuxième appel à candidatures auprès de vidéastes pour la réalisation de films courts.

Objectifs

Un dessin d'architecture par un professionnel est plus qu'un dessin. Il est aussi une analyse, une interprétation, une invitation à saisir un détail, un « raccourci opportun pour faire cheminer une idée » (David Mangin).
En demandant à des architectes, professionnels ou en formation, de dessiner une architecture en train de naître, Plan 5 souhaite convaincre le public néophyte que la création architecturale n'est pas une question de beauté ou de laideur, mais une histoire de volumes, de lumière, de cadrages, de forces, d'équilibre…
Les 20 dessins de chaque architecte retenu feront l'objet d'une publication. Chaque carnet sera imprimé individuellement et remis gratuitement aux visiteurs de chacun des sites, qui pourront d'autre part se voir proposer d'autres animations à l'initiative de Plan 5 et des maîtres d'œuvre et d'ouvrage de chaque bâtiment.

Objet

Plan 5 participera à la troisième édition des Journées nationales de l'architecture organisées par le ministère de la Culture du 19 au 21 octobre 2018. Cette participation sera une invitation à visiter un bâtiment contemporain, si possible en chantier, en suivant les pas, ou plutôt le crayon d'un architecte, ou d'un étudiant en architecture, qui l'aura préalablement dessiné.

Après appel à candidatures, Plan 5 choisira un architecte par département à qui il confiera le soin de réaliser un carnet de 20 dessins d'un bâtiment en cours de construction, que ses maîtres d'œuvre et d'ouvrage acceptent d'ouvrir le week-end des JNA.

Les dessins seront libres, sur feuilles volantes ou reliés dans un carnet. Il s'agira de regards, d'interprétations, de commentaires, d'analyses, de zooms, etc. en noir et blanc et/ou en couleur, avec ou sans légendes ou annotations, complètement personnels, selon une ou des techniques au choix.

Le format A5 original, orientation paysage, sera imposé pour deux raisons : en premier lieu, un A5 se tient aisément à la main lors d'une déambulation, puis se glisse sans difficulté dans une poche ou un sac ; en second lieu, l'homogénéité du format garantit l'homogénéité de leur édition.

La nature du papier utilisé et le nombre d'exemplaires imprimés seront précisés ultérieurement. En tout état de cause, l'édition sera de qualité de sorte que le visiteur reparte avec un produit qui sera sans ambiguïté possible, dans son contenu comme dans sa forme, la reproduction d'un carnet de dessins.

En parallèle, un vidéaste (par site) sera choisi par Plan 5 pour filmer le bâtiment en construction ainsi que le travail de dessin en cours in situ.

La commande sera rémunérée 2 000 € net. Les frais de déplacement seront remboursés, sur présentation des justificatifs, à concurrence de 300 €. Le carnet devra être terminé et remis à Plan 5 au plus tard le 14 septembre.

Par ailleurs, une sélection de un ou deux dessins, par carnet, pourrait faire l'objet de l'édition de supports d'éléments de communications (cartes postales, affiches, flyer, etc.).

Enfin, Plan 5 souhaitant renouveler l'opération à l'occasion des prochaines éditions des JNA, ces carnets pourraient ultérieurement être réunis en un livre et faire l'objet d'une belle édition, en partenariat avec un éditeur régional, ou d'une exposition de tout ou partie des dessins originaux.

Candidatures

L'appel s'adresse aux architectes diplômés et aux étudiants en architecture inscrits en master, à l'exclusion des cinq dessinateurs retenus lors de l'édition 2018 des « carnets de dessins de chantiers en Pays de la Loire ».
Les candidats doivent se faire connaître par courriel adressé à :
communication.paysdelaloire@culture.gouv.fr avant le 15 avril 2018 minuit.
Cette candidature doit impérativement être accompagnée de :

- 5 scans de dessins d'architecture de leur main, au format pdf,
- l'engagement ci-après daté et signé.

Plan 5 choisira les cinq dessinateurs de cette seconde édition le 23 avril 2018.
Tous les candidats seront individuellement informés par courriel de la décision du jury. Celle-ci sera souveraine et il ne sera reçu aucune réclamation.
Le nom du bâtiment affecté à chacun des cinq candidats retenus leur sera donné au plus tard début mai.
Chacun d'entre eux aura un interlocuteur particulier, membre de Plan 5. Ce référent départemental suivra ensuite le choix définitif du bâtiment, s'assurera de l'accord des maîtres d'ouvrage et d'œuvre pour la réalisation des dessins et l'ouverture gratuite au public les 19, 20 et 21 octobre 2018 et assurera la liaison avec la personne de Plan 5 chargée de la coordination.
Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :
Patrick LE BRIS, conseiller pour l'architecture, DRAC des Pays de la Loire – Tél. 02 40 14 28 17

Engagement

Après avoir pris connaissance de l'appel à candidatures pour la réalisation de carnets de dessins ci-avant, je soussigné, ... m'engage à :

- fournir un carnet de 20 dessins originaux minimum, au format A5 paysage, (chacun étant signé) d'un bâtiment contemporain en voie d'achèvement, choisi par Plan 5, au plus tard le 15 septembre 2018,
- m'accorder avec le(s) vidéaste(s) pour exécuter une partie de mes dessins en sa(leur) présence sur site,
- être présent lors d'une visite publique programmée sur l'un des trois jours des JNA.

Je cède la pleine propriété de ces dessins à Plan 5, qui ne peut les utiliser que pour les éditions évoquées ci-dessus, les expositions futures, ainsi que pour l'illustration occasionnelle des documents de communication de ses membres, à l'exclusion de tout autre usage.

Plan 5

Plan 5 regroupe les acteurs de la promotion et de la diffusion de l'architecture en Pays de la Loire : la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) le conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA PL) l'union régionale des conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (UR CAUE) l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes (ensa Nantes) la maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire (MaPdL) l'association régionale pour la promotion et la diffusion de l'architecture (ARDEPA) l'association angevine des amis de l'architecture (A3A).